



Communiqué du 9 décembre.

Après une mobilisation historique dans l'Education nationale (70 % de grévistes) jeudi 5 décembre contre un projet de réforme qui ferait perdre jusqu'à 40 % de montant de pension aux fonctionnaires d'État, le ministre Blanquer se découvre, au nom du gouvernement, une envie subite d'augmenter les salaires des enseignants et annonce des mesures « inédites » en ce sens!

Pour un gouvernement qui a commencé par annuler la deuxième vague des maigres mesures dites de revalorisation prévues par PPCR, qui a rétabli le jour de carence, augmenté la CSG et qui a prolongé le gel du point d'indice, c'est une volte-face pour le moins inattendue !

Le gouvernement serait-il aux abois ?

Que n'obtiendrons-nous pas avec d'autres mobilisations aussi massives que la première ! Et avec une reconduction plus massive encore !

Car il ne faut pas s'en laisser conter, et bien comprendre que le gouvernement ne plie que devant un rapport de forces auquel il ne s'attendait pas : on n'en est qu'à des déclarations d'intention, qui, à les regarder de près, ne feraient pas mentir l'adage selon lequel *un « tiens » vaut mieux que deux « tu l'auras. »*

[Pour lire les annonces, ici par exemple](#)

Les mesures annoncées sont floues : **combien d'augmentation sur la fiche de paie?**

En augmentant le traitement ou les primes ? Pour qui ?

_Les PE ? _Les débuts de carrière ? _Les très « méritants » ?...

Quand ?

_ On nous annonce une « programmation sur plusieurs années », à partir de 2021, c'est-à-dire essentiellement... après la mandature !

Et le ministre de nous promettre que notre pension sera « égale à celle de fonctionnaire de catégorie A » : on aimerait bien le croire, mais la réforme de son gouvernement a pour objectif de les faire baisser toutes ! Quelle garantie !

[Explication on ne peut plus claire ici](#)

Nous n'oublions pas non plus que le président, lors de son discours de Rôdez, avait conditionné toute revalorisation des enseignants à une redéfinition de leurs Obligations Réglementaires de Service. (*"Le passage au nouveau système (de retraite) pour le corps enseignant ne peut aller qu'avec la transformation de la carrière... dans toutes ses composantes".*)

Mais s'il s'agit de nous faire travailler plus, il ne s'agit pas vraiment d'une revalorisation de notre travail. Le président est bien en phase avec son ministre des 2 HSA impossibles !



Ce gouvernement n'a toujours pas compris le problème soulevé par nos conditions

réelles de travail, les multiples rôles à endosser (éducateur, conseiller d'orientation, psychologue, accompagnant du handicap...) dans des classes de plus en plus nombreuses, et avec toujours moins de moyens financiers et humains, les tâches annexes chronophages, la « réunionite », la nécessité de présenter des « actions » qui « cadrent » avec le « projet d'établissement » pour répondre aux « indicateurs chiffrés » du « contrat d'objectifs »...

Et bien sûr, le feu nourri des réformes imposées au pas de charge et dans le mépris de ceux qu'on ne perçoit que comme les exécutants de leur mise en œuvre, et au détriment de ceux qui en essuient les plâtres autoritaires et idéologiques : nos élèves eux-mêmes. A qui, bien sûr, s'ils ont des velléités de se faire entendre, on envoie la police.



Apprécions les nouvelles intentions du gouvernement à l'aune de nos revendications.

Si le ministre veut garantir le niveau de pension, que le gouvernement retire son projet de retraite par points : nous gagnons immédiatement 40 %.

Si le gouvernement veut augmenter nos salaires, nous exigeons le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat depuis 2000 par l'augmentation *a minima* de 18% de la valeur du point d'indice.

Augmenter le point d'indice, c'est augmenter immédiatement le traitement pour tous ! Et cela garantira

d'autant mieux le montant de nos pensions, calculé sur le point d'indice atteint sur les six derniers mois de notre carrière.

Si le ministre est à l'écoute, qu'il nous entende et qu'il retire sa catastrophique réforme du lycée dont personne ne veut (ni les professeurs, ni les élèves, ni leurs parents.)

Si le gouvernement se soucie de la dignité des fonctionnaires, qu'il retire sa loi de « transformation¹ » de la Fonction Publique.

Etc.

¹ Dès 2020, nos collègues vont découvrir, éberlués, que pour leur demande de mutation, ils sont seuls face aux décisions de l'administration : le contrôle des CAPA (pour lesquelles nous avons pourtant voté il y a un an à peine) sur les mutations et les promotions est liquidée par la loi de « transformation » de Gérald Darmanin. La fonction publique *transformée* par le gouvernement laisse l'agent seul face à l'administration, qui n'a plus de compte à rendre à personne quant aux décisions qu'elle prend concernant les étapes les plus importantes de la carrière d'un agent.

Que reste-t-il pour garantir aux agents du service public leur indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques, financiers et religieux ? Vous avez dit « arbitraire » ? « Servilité » publique ?



Bref, soyons clairs, soyons calmes mais déterminés : le préalable à toute discussion ne peut être que le retrait pur et simple du projet de retraite universelle par points, qui n'est ni amendable, ni négociable.

Ensuite, nous pourrons passer à la table des négociations et discuter enfin de nos revendications.

Alors reconduisons la grève et manifestons massivement, demain et après, de plus en nombreux, jusqu'à satisfaction !

Nous devons tenir ! Nous pouvons gagner !

